

LES CONCEPTS FONDAMENTAUX ET LES MOTS CLES

1 LE CHAMP D'OBSERVATION : **Qui doit-on observer ? Que doit-on observer ?**

L'objectif prioritaire est d'estimer la structure des dépenses de consommation des ménages résidant dans la "capitale". Cette structure fournit les pondérations d'un Indice des Prix à la Consommation (IPC).

Cet indice sert à mesurer l'évolution relative des prix, en moyenne, pour un mois donné, par rapport à ce qu'ils étaient, en moyenne, au cours de l'année de base.

1.1 Qui doit-on observer ?

La population observée est constituée des ménages résidant dans la "capitale", c'est-à-dire y ayant leur logement principal (qu'ils en soient propriétaires, ou locataires).

Le **Ménage** (ou ménage ordinaire par opposition à ménage collectif) est un ensemble de personnes, apparentées ou non, vivant sous le même toit (ou dans la même concession), partageant les mêmes repas, reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé Chef de ménage (CM) et dont les ressources ou les dépenses sont également communes, tout au moins en partie.

Cette définition suppose que pour décider si un individu fait partie ou non d'un ménage donné, quatre critères doivent être pris simultanément en compte ; ces critères sont :

- critère de résidence commune ;
- critère de repas pris généralement en commun : en milieu urbain ce sera le plus souvent le repas du soir ;
- critère de ressources communes, tout au moins en partie : des dépenses réalisées avec une partie des ressources amenées par un membre profitent dans une certaine mesure à l'ensemble des individus qui composent le ménage ;
- critère de reconnaissance de l'autorité du chef de ménage, qui est sans doute le plus objectif.

Pour les cas particuliers, se référer à l'annexe 1, page 76.

1.2 Que doit-on observer ?

Les dépenses à observer en priorité, pour satisfaire à notre objectif, englobent tous les achats de biens, de produits, ou de services, effectués pendant une période donnée ("l'année de base"), par les ménages ordinaires de la "capitale". Il s'agit d'une consommation marchande qui exclut a priori les biens produits ou services consommés par les ménages qui ne correspondraient pas (ou qui ne pourraient être rattachés) à des dépenses réelles (i.e. à une transaction réellement observable sur le marché). Sont donc exclus de l'observation (pour les besoins d'un IPC s'entend) les loyers fictifs que les propriétaires se versent à eux-mêmes, ou tout autre service que les ménages se rendent à eux-mêmes.

Pour élargir l'analyse, contrôler la collecte, et simplifier le travail de l'enquête, on enregistrera **toutes les sorties d'argent** du ménage pendant les 15 jours d'observation quotidienne :

- y compris les sorties sans contrepartie en nature (prêts, dons, pertes, etc.)
- à l'exception des dépenses réalisées dans le cadre d'une activité professionnelle (achats pour revente, achats de matières premières pour les activités de transformation, achats d'outils ou de pièces détachées pour des artisans, etc.).

Dans les questionnaires rétrospectifs, en plus des dépenses de consommation *stricto sensu*, on enregistrera des autres dépenses comme les grosses réparations de logement (parfois difficiles à distinguer), les aides et cadeaux en espèces.

A titre de contrôle, et pour pouvoir expliquer l'absence de certaines dépenses, on enregistrera également les prélèvements sur des stocks de commerce, et l'autoconsommation (provenant de la culture d'une parcelle, de l'élevage, etc.).

Quelques cas particuliers importants :

Les achats hors du lieu de résidence

Les ménages résidant dans la capitale peuvent effectuer une partie de leurs achats dans un autre lieu géographique y compris à l'étranger. Une variable "lieu d'achat", caractérisant chaque dépense enregistrée, doit permettre de repérer ces achats (effectués dans une autre ville ou dans un village, ou à l'étranger), pour en connaître l'importance relative.

Les achats d'occasion

Les biens achetés d'occasion correspondent à des consommations relatives à une période qui, en général, est antérieure à la période de base couverte par l'enquête. Ces biens ne peuvent donc être comptabilisés une seconde fois, l'ayant été une première fois à l'état neuf.

Mais si les biens achetés d'occasion (ou usagés) proviennent de l'étranger, il faut bien évidemment les enregistrer. C'est le cas notamment des fripes que l'on trouve fréquemment sur les marchés, ou des véhicules d'occasion.

On décide quand même d'enregistrer tous ces achats, parce que l'on souhaite élargir l'analyse et tout simplement parce que cela permet un meilleur contrôle de la collecte. Ils seront repérés dans chaque questionnaire à l'aide d'une variable spécifiant l'état de chaque bien au moment de son acquisition.

Les achats à crédit

Là encore, par souci de simplicité, on enregistrera **l'intégralité du montant de chaque dépense** à la date où le bien, le produit ou le service a été acquis par le ménage, même si ce montant a été réglé en plusieurs fois (cas d'une ardoise laissée chez un commerçant par exemple). L'enquêteur fera une observation.

Les cadeaux offerts en nature

Les biens produits ou services achetés par un ménage pour être donnés à un autre ménage (les "cadeaux offerts") sont inclus dans le champ d'observation. Dans le calcul de la dépense totale par produit il faut bien sûr prendre garde à ne les comptabiliser qu'une seule fois, soit dans le ménage qui offre, soit dans le ménage qui reçoit. Du point de vue de la collecte, la première alternative est bien sûr la meilleure. En effet, celui qui reçoit peut ne pas savoir si ce qui lui a été offert a été acheté, ni si il a été acheté pendant la période de référence, ni même le montant de cet achat.

A titre d'exemple, on enregistrera la chemise ou la bicyclette achetées et offertes à une personne d'un autre ménage ou bien encore les frais médicaux ou les frais de scolarité payés pour un enfant d'un autre ménage.

A l'inverse on ne tiendra pas compte (pour le calcul des pondérations) ni de la valeur des fruits et légumes provenant du jardin et offerts à un autre ménage, ni de la valeur du véhicule mis à la disposition d'un des membres du ménage par son employeur.

Les transferts d'argent à l'intérieur du ménage

L'argent donné par un membre du ménage à un autre membre du ménage (par exemple, de l'argent de poche donné aux enfants) ne doit pas être enregistré. Ce qui est important c'est l'utilisation de cet argent, et c'est ce qui sera enregistré.

A titre de contrôle, on enregistrera (dans le questionnaire CQ 21) l'argent donné au personnel logé et nourri.

2 CARACTERISTIQUES GENERALES DES QUESTIONNAIRES

2.1 Principes de base

Les questionnaires de l'enquête sur les dépenses des ménages de la capitale ont été harmonisés à l'ensemble des sept pays de l'U.E.M.O.A., de manière à rendre **comparables** les résultats.

Ces questionnaires permettent d'observer de manière complète et précise l'ensemble des dépenses des ménages.

Ils ont été conçus de façon à :

- réduire les erreurs d'observation en multipliant les possibilités de contrôle ;

- accélérer le traitement des données. Ce sont des questionnaires précodés, c'est-à-dire que l'enquêteur traduit à l'aide de codes la plupart des réponses de l'enquêté. Seules certaines variables seront codées après l'interview (produit, profession, activité).

Les modes de questionnement ont été choisis de manière à suivre au plus près le cheminement de pensée de l'enquêté, et à permettre à l'enquêteur de contrôler l'enregistrement des réponses.

Cela conduit à un volume papier important, mais en fait l'interview en est facilité, et sa durée n'est pas plus longue.

On peut distinguer deux types de questionnaires, les Quotidiens et les Rétrospectifs, mais tous font appel à :

- une période de référence, de longueur variable, définie selon la nature et l'intensité de la "dépense" ;

- un mode de questionnement, dont le choix dépend de la fréquence et de la régularité présumée de la "dépense".

Les choix de périodes de référence et de modes de questionnement effectués a priori devraient permettre de collecter l'information souhaitée dans de "bonnes" conditions auprès de la grande majorité des ménages.

Certaines difficultés bien connues, s'agissant de ce genre d'enquête, ne manqueront pas cependant de se poser. C'est le cas, par exemple, des gros ménages (plusieurs budgets "satellites", difficulté de réunir tout le monde), des ménages très aisés (beaucoup plus de dépenses pour certains postes comme l'habillement, les transports, les loisirs), ou au contraire des ménages très pauvres (qui ne veulent pas montrer leur dénuement). Des solutions adaptées à chaque cas devront être trouvées avec l'encadrement.

2.2 La période de référence

La période de référence est la période pendant laquelle on s'intéresse à l'achat des Biens, Produits et Services effectué par le ménage. Cette période de référence est variable selon les rubriques de dépenses :

- pour les carnets de comptes, elle est de trois jours (soit la durée de l'intervalle entre deux visites successives de l'enquêteur) ;
- pour le questionnaire "occupation", elle est de une semaine ou un mois ;
- pour les autres questionnaires, elle est de 3, 6 ou 12 mois.

Dans certains cas, la période de référence est variable au sein d'un même questionnaire selon les ménages "date de la dernière dépense, montant de cette dépense et pour quelle période ?". C'est le cas du loyer, des dépenses d'eau ou d'électricité, par exemple.

La période de référence doit être fréquemment rappelée aux enquêtés pendant l'interview afin d'éviter l'enregistrement des achats hors période.

Les périodes de références utilisées sont des périodes semi-fermées. Ainsi les 12 derniers mois correspondent à une période de 12 mois qui s'achève la veille du jour de la première visite effectuée dans le ménage (jour 01) "relevés quotidiens", conformément au schéma suivant :



Le mois de la dépense

Pour faciliter le travail de mémoire de l'enquêté, on pose souvent la question sur le mois de la dépense. Cela permet de s'assurer que la dépense a bien eu lieu pendant la période de référence. Il peut donc exister une petite marge d'imprécision sur le mois exact de la dépense : l'enquêté peut répondre au cours des dernières vacances, ou au cours de la dernière saison des pluies, et dans ce cas, l'enquêteur inscrira un mois situé dans la période déclarée. **Il inscrira le code 99 si l'enquêté ne peut vraiment pas préciser.**

En effet, il s'agit de ne pas perdre énormément de temps pour préciser le mois exact de la dépense. Ce qui est essentiel, c'est d'être bien certain que la dépense a eu lieu pendant la période de référence.

2.3 Choix du mode de questionnement

Selon l'intensité et la régularité des "dépenses", il existe deux façons de recueillir l'information :

- (1) Soit on s'intéresse aux faits, c'est-à-dire à **toutes les dépenses** effectuées pendant la période (de référence) choisie, en décrivant, pour chaque dépense, le produit, le montant, le lieu et les autres informations utiles. Cette méthode s'applique "bien" aux dépenses à caractère exceptionnel, et non régulières, comme l'achat d'un gros équipement ménager, par exemple.
- (2) Soit on cherche à obtenir l'information principale (montant de la dépense pour un "produit" sur la période choisie - en général l'année), en demandant à l'enquêté d'indiquer :
 - la partie de la période pendant laquelle il effectue cette dépense, et au sein de cette sous-période :
 - la fréquence moyenne (nombre de fois par semaine, mois, an)
 - le montant "moyen" à chaque fois.

Cette méthode s'applique "bien" pour des dépenses assez fréquentes ou régulières pendant une période donnée, comme l'achat de fruits et légumes, les repas pris à l'extérieur, etc.

Ces deux méthodes conduisent à deux types de questionnaires :

- un questionnaire **factuel**, correspondant à la première méthode, qui permet donc de connaître toutes les dépenses effectuées au cours de la période de référence (*au cours des x derniers mois quelqu'un du ménage a-t-il effectué une dépense pour tel item ? puis on décrit chacune des dépenses*) ;
- un questionnaire **normatif**, correspondant à la seconde méthode, qui permet de connaître la dépense moyenne effectuée au cours de la période, pour les dépenses régulières (*au cours des 12 derniers mois quelqu'un du ménage a-t-il effectué une dépense pour tel item ? Si oui quels sont les mois concernés, et combien a été dépensé en moyenne ?*).
- pour le cas particulier des dépenses courantes, saisies pendant la période d'observation de 15 jours, on utilise un questionnement participatif (utilisation des carnets de comptes), et un questionnaire récapitulatif, qui se classe dans la catégorie des questionnaires factuels.

Pour stimuler la mémoire et faciliter le contrôle de l'interview, on décompose le questionnement **en deux étapes** :

- dans une première fiche d'identification, on interroge sur la réalisation d'une dépense en identifiant la personne bénéficiaire de cette dépense (*quelqu'un du ménage a-t-il effectué une dépense pour <Prénom>, pour tel item ?*) ;
- et dans un second questionnaire, on décrit très précisément la dépense (produit, montant, lieu, bénéficiaire, etc.).

Par exemple, pour les biens d'équipement, on procède à un inventaire des biens possédés par le ménage, puis on interroge sur l'existence de dépenses relatives à ces biens. Dans l'affirmative, on détaille toutes ces dépenses. Pour les dépenses d'habillement, on identifiera d'abord les personnes pour lesquelles des dépenses ont été effectuées, puis on détaillera ces dépenses.

Pour améliorer la qualité des informations, il convient de bien choisir les personnes qui vont répondre à l'interview. Pour les questionnaires de dépenses, il s'agira bien évidemment de ceux qui disposent d'un budget, que ce soit leur propre revenu ou de l'argent donné par un autre membre du ménage.

Il ne faut pas confondre la personne qui répond à l'interview et le bénéficiaire de la dépense. Pour que l'on sache bien qui a répondu à l'interview, l'enquêteur entourera le code des personnes correspondantes, chaque fois que cela est possible.

Comme précisé dans la partie "Que doit-on observer", on s'intéresse également aux dépenses que le ménage effectue pour le compte d'un autre ménage (aides et cadeaux en nature). Ce qui explique la présence, dans la plupart des questionnaires, de questions sur les dépenses effectuées par un membre du ménage, pour un autre ménage. Le choix alternatif aurait consisté à enregistrer toutes ces dépenses dans un même questionnaire intitulé "aides et cadeaux en nature", mais l'expérience montre que l'on risque d'avoir beaucoup d'oublis. Alors qu'il est plus aisé, lorsque l'on passe en revue un poste de dépense (habillement, par exemple) de demander au ménage s'il n'a pas effectué de telles dépenses pour un ménage extérieur.

2.4 Des observations pour mieux comprendre

Aucun questionnaire, aussi parfait soit-il, ne permet de faire face à toutes les situations possibles.

Aussi, dans chaque questionnaire, il est prévu un emplacement pour mettre un numéro d'observation, dans le cas où la réponse donnée par le ménage nécessite des explications. L'enquêteur dispose d'une fiche spéciale n° 50, dans laquelle il notera toutes ses observations, référencées par le numéro du questionnaire, le numéro de la ligne, le rang du jour (CQ 07) et le numéro de l'observation.

Les observations sont séquentielles à l'intérieur d'un même questionnaire (CQ 11, par exemple). L'enquêteur prendra soin de **bien détailler** son observation afin qu'elle puisse être utilisée efficacement au moment du traitement des données.

2.5 Autres caractéristiques des questionnaires

- Des questions-filtres pour sauter des questions sans objet

Dans les questionnaires, il existe des filtres pour certaines réponses (Par exemple, si "non" passer à la personne suivante). Il est très important de tenir scrupuleusement compte de ces renvois à des questions ultérieures pour éviter de poser des questions sans objet (ce qui risque de créer des incohérences), et pour gagner du temps.

Le signe ">> (n)" signifie : passer directement à la question (ou colonne) "n".

Exemple : dans le questionnaire CQ 03 à la question (3) : Si le CM est un homme monogame (modalité 4), passer directement à la question (7).

- Des questions redondantes pour recouper l'information

Certaines questions semblent se recouper avec des questions déjà posées. Il s'agit en fait de questions de contrôle. Il faut donc absolument les poser et ne pas se contenter de reprendre les réponses déjà données (sauf instructions contraires, par exemple lorsque l'on demande de reporter l'âge en début de certains questionnaires).

Par exemple, dans le CQ 03, la dernière question (nombres de membres il y a 12 mois) permet de contrôler le remplissage du CQ 02 (composition du ménage).

- Des variables techniques, remplies directement par l'enquêteur, pour diminuer les erreurs de saisie

Tous les montants enregistrés (dans les questionnaires de dépenses), sont précédés d'une case de codification appelée "**digit de contrôle**", et qui indique le nombre de chiffres du montant enregistré. Cette case permet de diminuer le nombre d'erreurs de saisie. Elle est remplie par l'enquêteur au moment où il enregistre le montant déclaré.

Par exemple, pour un montant de 500 FCFA, le digit sera "3", pour un montant de 5 000 FCFA, le digit sera "4".

La variable "**nombre de lignes remplies**" permet de contrôler la saisie des questionnaires de dépenses. Lorsqu'un questionnaire comporte plusieurs pages, cette variable n'est remplie que sur la première page et comptabilise l'ensemble des lignes remplies sur toutes les pages du questionnaire.

Dans les questionnaires récapitulatifs des carnets de comptes, des variables comme "**la source de l'information**" et "**le code du titulaire du carnet**" sont également des variables techniques de contrôle.

Dans les questionnaires où l'on détaille les dépenses, il existe une ligne "totaux de contrôle". Il s'agit de faire le total des valeurs enregistrées pour certaines variables, ce qui est un moyen de vérifier la saisie. Dans la case "Nbre de lignes" on inscrira le numéro de la dernière ligne remplie.

2.6 Architecture des questionnaires

Les considérations ci-dessus conduisent à un ensemble des questionnaires se découpant en six grandes parties :

- les questionnaires d'identification et de description du ménage, fournissant les principales variables d'analyse, permettant d'expliquer les comportements de dépenses observés. Il s'agit de la composition du ménage, du niveau d'instruction et de l'activité des membres du ménage ;
- le questionnaire sur les "dépenses courantes" du ménage, observées à l'aide des carnets de comptes ;
- les questionnaires sur les autres "dépenses courantes" du ménage (dépenses régulières, achats de fruits et légumes, de céréales, autoconsommation et auto fourniture) ;
- les questionnaires sur les "autres dépenses" du ménage, non individualisables (logement, biens durables, articles d'ameublement, dépenses à l'occasion des fêtes) ;
- les questionnaires sur les "autres dépenses" du ménage, individualisables (habillement, santé, déplacements, éducation, loisirs) ;
- les questionnaires apportant des informations complémentaires sur les dépenses du ménage (aides et cadeaux).

Il existe également des outils, dits de contrôle, permettant de contrôler le bon déroulement de la collecte, et d'aider au remplissage de certains questionnaires : personnes présentes dans le ménage pendant l'enquête, contrôle des visites récapitulatives, suivi des interviews dans le ménage, fiche d'observation.